



Pandémie grippale

Voyages scolaires à l'étranger : quelles recommandations ?

➔ **A ce jour, il n'y a pas de mesure de restriction des voyages en raison de la grippe AH1N1, quel que soit le pays et notamment en Europe.**

- Le ministère de l'Éducation nationale et la cellule interministérielle de crise déconseillent les voyages scolaires dans les pays "avec transmission communautaire du virus" (liste consultable sur le site www.invs.sante.fr)

Questions à se poser pour une aide à la décision

- Quelle est la situation sanitaire locale, tant sur les plans épidémiologique que de l'accès aux soins ?
- Le voyage scolaire envisagé est-il indispensable pour l'atteinte des objectifs du projet pédagogique ?
- Si oui : sa réalisation peut-elle être reportée à une date ultérieure de moindre intensité pandémique ?
- Quelles sont les modalités prévues au contrat d'assurance : en cas d'annulation de voyage, en cas de nécessité de rapatriement sanitaire ?

Conseils à suivre dès lors que le voyage scolaire est décidé

- Prendre contact avec les autorités diplomatiques pour :
 - prendre connaissance des recommandations émises localement,
 - les informer du projet : qui, où, quand, combien de temps...
 - convenir des modalités de liaison éventuelle une fois sur place.
- Prévoir une boîte de masques chirurgicaux au cas où un membre du groupe développerait un syndrome grippal, afin de protéger l'entourage en attendant sa prise en charge par les autorités sanitaires.
- S'assurer que les participants ne présentent pas de facteurs de sur-risque au regard de la grippe A (cf fiche : "recommandations aux personnes particulièrement vulnérables")

A rappeler régulièrement

Le respect des gestes barrières contribue à la prévention de la contagion par voie respiratoire et par les mains.

➔ Retrouvez toutes les informations sur le site de l'académie de Rennes www.ac-rennes.fr

**INFO
GRIPPE**